

M. Raymond Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, il ne me reste plus grand-chose à dire. Les deux préopinants ont tout dit bien mieux que je ne le pourrais, et je suis tout à fait d'accord avec eux. Quelqu'un a déjà dit qu'on peut berner tout le monde quelquefois, qu'on peut berner certaines personnes à tous moments, mais qu'on ne peut toujours berner tout le monde. Si le gouvernement voulait seulement se mettre à la tâche, au lieu de se tourner les pouces et de tergiverser, afin de découvrir les véritables problèmes, il pourrait trouver une solution avant que la Chambre ne s'effondre.

Ce n'est pas la première fois que cela arrive. Maintes et maintes fois, le gouvernement a attendu jusqu'à ce que la situation devienne comme un ballon prêt à éclater entre ses mains. La situation actuelle est en tout point semblable à celle dont nous avons été témoins lors de la grève du chemin de fer, de la grève des débardeurs et d'autres grèves du même genre.

C'est le gouvernement qui a désigné quelqu'un pour enquêter sur ce litige, non pas l'opposition. En fait, le gouvernement a nommé un juge, mais il ne veut pas le qualifier de médiateur ou de conciliateur. Le ministre des Transports a choisi au hasard de l'appeler conseiller. Ce genre de tour lui est tout naturel. Mais qu'on l'appelle comme on voudra, il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement a chargé quelqu'un d'enquêter et de faire rapport. Cet homme s'est bien acquitté de sa mission. Il a repéré la principale difficulté, qui est celle des salaires. Il a présenté une recommandation au gouvernement qui ne l'a pas encore acceptée.

Mais pourquoi alors avoir eu recours à cet homme? Simplement pour gaspiller du temps et de l'argent? Le gouvernement voulait peut-être attendre les Fêtes et a cru qu'il pourrait alors déléguer le père Noël. J'ai le ministre tout indiqué pour jouer ce rôle.

Une voix: Très drôle.

• (3.00 p.m.)

M. Langlois (Mégantic): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas drôle du tout. Nous ne disposons encore d'aucune loi destinée à parer à une telle éventualité. Je ne m'étonnerais pas du tout si la Chambre était convoquée en juillet prochain pour régler quelque grève dans l'île de l'Expo. Et ce à cause de l'incompétence du gouvernement actuel. Il tergiverse et veut nous entraîner dans son sillage.

[M. Douglas.]

Une voix: Il affecte un groupe à des missions particulières.

M. Langlois (Mégantic): Si le problème n'est pas réglé à la satisfaction des intéressés, il sera comme un cerf traqué. Il devrait savoir qu'on le suivra d'assez près pour le matraquer. Je parle toujours de l'incompétence du gouvernement actuel...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je ne veux pas interrompre le député, mais je lui rappelle les dispositions de l'article provisoire 15 (2a) selon lequel les commentaires portant sur une déclaration ministérielle ne doivent pas être conçus pour provoquer un débat. Je n'en dis pas davantage.

M. Langlois (Mégantic): Je suis bien d'accord avec vous, monsieur l'Orateur. Dans ce cas, cependant, j'estime que la provocation vient parfois de l'autre côté. J'espère que ce que le ministre a à l'esprit, et dont il ne nous a sans doute pas encore mis au courant, sera dans l'intérêt de tous les intéressés. A ce temps-ci, juste avant les fêtes de Noël, nous avons besoin de tous nos moyens de transport. J'espère que le gouvernement n'a pas l'idée d'user du bâton car l'opinion publique serait alors contre lui et non contre nous. A mon avis, ce ne serait pas sage. J'espère que le ministre et ses collègues tiendront les députés parfaitement au courant de tous les faits dans leur effort pour éviter une autre grève mardi prochain.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu les trois préopinants discuter de l'annonce faite par le ministre du Revenu national et président du Conseil du Trésor (M. Benson), nous nous rendons compte que nous sommes dans une situation très grave et très critique. Tout comme le député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), je pense que notre pays fait face à une grave crise, mais je ne suis pas d'accord avec toutes ses conclusions. Je suis sûr que lui-même et d'autres députés qui ont participé au débat auraient critiqué autant le gouvernement s'il avait accepté sans réserve les recommandations du juge Robinson. (*Applaudissements et exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il y a trop d'interruptions à la Chambre en ce moment. Il me semble qu'on devrait permettre